

Teams le 30 Septembre 2020,



## CSE DIRECTIONS TECHNIQUES

### Extrait de la déclaration liminaire UNSA :

L'**UNSA-Ferroviaire** remercie tout d'abord les membres de commissions pour le travail réalisé.

Vous consultez ce jour les élus du CSE DT au sujet de la politique sociale, des conditions de travail et de l'emploi. Le travail au sein de ces commissions a permis de dégrossir l'analyse des différentes données et pointe un certain nombre de résultats sur lesquels nous souhaitons rebondir.

Le premier d'entre eux est le nombre croissant des effectifs du CSE des Directions Techniques au cours de l'exercice précédent. C'est bien là le seul point positif.

L'**UNSA-Ferroviaire** remet en cause la stratégie de l'entreprise SNCF Réseau avec le fait d'externaliser des missions et chantiers qui pourraient être confiés à des cheminots et ainsi maintenir une activité durable en interne. Ce sont bien les cheminots qui détiennent les compétences et les savoir-faire en matière de gestion, d'entretien et de développement du patrimoine ferroviaire. Nous considérons que l'Entreprise scie la branche sur laquelle elle est assise en confiant à des entreprises extérieures des missions qu'elle a toujours su réaliser efficacement en interne. Doit-on en déduire que l'Entreprise prépare l'ouverture à la concurrence, en formant nos sous-traitants qui deviendront à terme nos concurrents ?

→ L'**UNSA-Ferroviaire** regrette le départ de nombreux agents (démissions et ruptures conventionnelles : 69 en 2019 contre 49 en 2018, soit un bond de 40 %) et le fait de les voir arriver chez nos concurrents. L'Entreprise met-elle tout en œuvre pour inciter les cheminots à rester au sein de la SNCF ?

Cette stratégie comporte en effet d'importants risques pour l'Entreprise : comment assurer le maintien des compétences et la connaissance des cheminots alors que l'emploi est transféré à des sous-traitants ? L'**UNSA-Ferroviaire** constate une nouvelle fois, et malheureusement, que le service public n'est plus la préoccupation de la Direction de l'Entreprise.

→ Malgré une augmentation des effectifs, compte tenu de l'analyse des documents et des valeurs reprises par les différents indicateurs, l'**UNSA-Ferroviaire** ne pourra qu'émettre un avis **défavorable** au sujet de la politique sociale, des conditions de travail et de l'emploi.

### Consultation annuelle sur la politique sociale de l'Entreprise, les conditions de travail et l'emploi :

Présentation par M. Géronimus, Président de la commission, détaillant le travail de la commission sur le bilan social 2019 et le rapport sur la situation comparée Hommes-Femmes 2019.

L'index Égalité Femmes / Hommes relatif aux écarts de rémunération entre les femmes et les hommes doit aboutir à la suppression des écarts de salaires entre les 2 sexes. Avec 78 points, nous sommes contraints de réitérer nos regrets concernant ce nombre qui ne nous place qu'à 3 petits points au-dessus du seuil critique et bien en dessous de la moyenne nationale des entreprises déclarantes de 83 points, en progression de 3 points par rapport à 2018.

Par ailleurs, l'ambition affichée dans l'accord du 30 avril 2018 est de recruter 350 personnes en situation de handicap au minimum sur 4 ans. SNCF se met-elle en capacité d'atteindre cet objectif ? L'**UNSA-Ferroviaire** en doute : le bilan recrutement de SNCF Réseau, qui fait face à des problématiques d'aptitude, est assez éloigné de l'objectif.

→ L'**UNSA-Ferroviaire** vote **contre** le bilan social 2019 pour les raisons suivantes :

- Politique d'embauche, de maintien des compétences et de reconnaissance inadaptée,
- Politique de formation insuffisante,
- Indicateurs en dessous des normes,
- Pas de vrai changement ou amélioration,
- Inégalité Femmes / Hommes encore présente.



## Développement du Télétravail :

Sur notre périmètre, les directives sont appliquées de manière disparate. La préconisation de notre Président est de favoriser le télétravail sur 2 à 3 jours par semaine sauf nécessité de service.

Madame Boucher rappelle qu'elle transmet des lettres d'autorisation à télétravailler surtout pour couvrir les agents juridiquement (en cas d'Accident de Travail etc..). Ceci ne permet pas de bénéficier de la prime de 100€ pour le mobilier, comme indiqué dans l'accord télétravail du 7 juillet 2017.

De nombreuses questions se posent sur les conditions de mise en œuvre de l'expérimentation prévue dans le courrier informant des orientations relatives au télétravail au sein de SNCF Réseau.

Pour rappel, le développement du télétravail a d'abord été une manière de se protéger de la COVID.

→ À ce jour, 37% des agents des Directions Techniques ont des avenants. Combien ont la lettre d'autorisation en attente d'avenant ? Et combien n'ont rien ? Sont-ils bien protégés ?

Pour l'UNSA-Ferroviaire, il est **URGENT** que la mise en place des avenants soit effective afin de protéger au mieux les agents. Sans cela, il n'est pas possible de bénéficier de la prime de 100€ (somme insuffisante à notre avis) d'installation en mobilier pour le Télétravail à domicile, remboursé par l'Agence Paie et Famille.

L'UNSA-Ferroviaire demande à l'Entreprise les éléments de l'enquête et les évolutions envisagées avant de se positionner sur cette expérimentation et sur la charte qui l'accompagne.

**Télétravail :**  
**Dans l'attente des 100€**  
**d'aide à l'installation**



## Retour CSSCT du 17 septembre 2020 :

Présentation par Joël Lorin, Président de la CSSCT

Les thématiques de l'expression des salariés, la protection contre le bruit ou encore les THV sont détaillées avec un point sanitaire et les réponses aux questions COVID du CSE

Complément par Éric Denerf, référent de la CSSCT

Il a été évoqué, entre autres points, le mode dégradé à la suite des fermetures de classes, écoles, crèches, etc. ... La DRH souhaite étudier les dossiers au cas par cas.



→ Pour l'UNSA-Ferroviaire, lors de la fermeture d'écoles ou de classes, en cas d'assistantes maternelles positives au COVID, etc., où en est le recours à l'activité partielle, comme proposé par le Gouvernement lors de la reprise de la pandémie ? Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué pour accompagner les agents lors de ce type de difficultés ? Où est la bienveillance prônée lors du confinement ?

Les membres UNSA-Ferroviaire de la CSSCT restent vigilants sur l'ensemble de ces sujets.

## Retour sur la Commission économique :

Présentation par Christophe Laurent, Président de la commission. Cette commission n'est que facultative sur notre périmètre car les textes prévoient une commission obligatoire au niveau du CSE C RESEAU où les éléments économiques et financiers sont fournis. Cependant, les élus pensent qu'il est utile de faire fonctionner cette commission pour donner aux agents, en fonction des contextes (Pandémie, mise en place de Nouvel'R, ...), une vision des impacts et conséquences sur nos Directions. La commission est donc en attente des données et des travaux du CSE C RESEAU afin de pouvoir travailler sur un focus sur les Directions Techniques.

## Retour sur la Commission des ASC :

Présentation par Sébastien Hénnion, Président de la commission.

Le bouche à oreille fonctionne très bien pour le déploiement de l'application CAFEYN, site « gratuit » de lecture de différents magazines, avec d'excellents retours de la part des agents.

Les subventions séjours pour l'été et l'hiver avec les partenaires du CSE sont reconduites en 2021, dans les mêmes conditions qu'en 2020.

La campagne de Chèques vacances démarrera le 13 octobre pour s'achever le 11 Décembre : les agents sont priés de s'inscrire pendant ces 2 mois. Rappel : 1<sup>er</sup> prélèvement au 1<sup>er</sup> Février et livraison en juin.

Une subvention « spectacle » de 15€ avec reste à payer de 5€ est mise en place pour permettre aux agents un retour dans les salles de spectacles.

La soirée privatisée Disney a été annulée par le prestataire, en raison de la crise sanitaire. Elle est reportée en 2021.

**J'adhère à l'UNSA !**

CONTRACTUELS	Service public	Nom: .....
EXPERTISE	Service public	Prénom: .....
Hot-Line Juridique	Autonome	Direction: .....
Filières	STATUT	Adresse Pro: .....
A l'UNSA-Ferroviaire, moi, j'adhère!		Collège: .....
		Tél: .....
		Mail: .....

Fédération UNSA-Ferroviaire  
56, rue du Faubourg Montmartre . 75009 PARIS  
Tél: 01 53 21 81 80 . federation@unsa-ferroviaire.org